



Guide de rédaction

Le modèle d'article proposé ci-dessous est principalement adapté à la **présentation d'une espèce**. Le contenu à proprement parlé reste à l'appréciation de l'auteur même si des conseils sont fournis pour les différentes parties, y compris quelques exemples. Pour le choix du sujet à traiter, voici quelques critères pouvant être retenus :

- espèce jamais ou insuffisamment illustrée (macro- ou microscopiquement) ;
- espèce nouvelle pour un pays ;
- espèce jugée rare (*argument à développer*) ;
- espèce disparue ou « fantôme », retrouvée récemment ;
- espèce considérée comme critique et abordée avec de nouveaux critères ;
- espèce connue, mais présentée avec de nouveaux caractères ;
- espèce combinée dans un autre genre.

Le Comité éditorial est à votre disposition pour apporter son avis et vous fournir des conseils pour traiter un sujet que vous souhaiteriez publier dans notre revue. N'hésitez pas également à vous inspirer des différents articles déjà publiés par vos collègues.

Enfin, n'oubliez pas qu'il existe un document « [Règles aux auteurs](#) » qui fixent les exigences rédactionnelles pour publier dans la revue. Prenez le temps de les consulter car elles donnent également des conseils.

MISE EN FORME

Sauf éléments précisés dans les règles aux auteurs, il n'est pas nécessaire de réaliser une mise en forme sophistiquée sur votre manuscrit. Il sera, dans tous les cas, remis en forme pour les besoins d'édition. De même, le choix de la police de caractères n'a pas d'importance hormis sa lisibilité.

RÉDACTION

Titre

Le titre doit être assez court, mais informatif sur le sujet abordé pour que le lecteur comprenne de suite la thématique et, en matière de taxinomie, le groupe abordé. Pour limiter la taille, on peut par exemple ne pas citer les auteurs de l'espèce.

Exemples :



Balade dans le marais de Lavours

Découverte de *Ophiocordyceps dermapterigena* (Z.Q. Liang, A.Y. Liu & M.H. Liu) G.H. Sung, J.M. Sung, Hywel-Jones & Spatafora



Inventaire des ascomycètes (Fungi) du marais de Lavours (Ain)

Découverte de *Ophiocordyceps dermapterigena* (Hypocreales) en Nouvelle-Guinée

Résumé

Fournir une synthèse du contenu de l'article, en faisant ressortir les points principaux et utiles à la compréhension du sujet traité, voire donner certaines des conclusions.

Exemples :



Description et illustration de *Peziza monterivicola*.



Description et illustration de *Peziza monterivicola*, espèce récemment décrite de Suisse et du Monténégro, récoltée en France. Des précisions sur la phénologie et l'écologie de l'espèce sont données.

Mots-clés

Citer des termes qui reflètent le contexte de l'article. Il n'est pas utile de citer à nouveau des mots utilisés dans le titre.

Introduction

Par définition, cette partie sert à poser le contexte vous ayant amené à traiter ce sujet. Soyez le plus factuel possible et expliquer l'apport de votre article ou son originalité, notamment en évoquant le ou les critères énumérés en introduction de ce guide.

Matériel et méthodes

Préciser les conditions d'étude du matériel (vivant ou herbier) et les méthodes employées pour ce travail. Mentionner les réactifs utilisés, les méthodes statistiques, les termes ou abréviations employés, le matériel utilisé, etc., c'est-à-dire tout ce qui permet d'éclairer le lecteur sur votre méthode de travail et la façon de le restituer.

Exemples :



Les observations microscopiques ont été pratiquées au plus fort grossissement, soit dans l'eau, soit dans la potasse ou bien dans d'autres réactifs.



Les observations microscopiques ont été réalisées à l'aide d'un microscope optique au plus fort grossissement (objectif à immersion $\times 100$), soit dans l'eau (matériel frais), soit dans la potasse (KOH 5%) pour le matériel déshydraté. Des réactifs ont été utilisés : réactif de Melzer pour contrôler l'amyloïdie des asques et du bleu coton acide lactique pour observer les ornements sporales.

Taxinomie

<Nom espèce> <Auteur>, <Référence> (<Année>).

Nommer l'espèce traitée (sous forme scientifique), les autorités, et indiquer la référence de publication (sous forme abrégée) ainsi que l'année effective de publication. Vous pouvez vous référer à des bases de données en ligne telles que Mycobank pour trouver ces informations, mais il est préférable ensuite de contrôler les références en consultant les articles ou ouvrages correspondants. Pour les abréviations de référence, il est possible de consulter différents référentiels accessibles sur Internet comme par exemple [Index of Botanical Publications](#) de l'université de Harvard. Quelques ajustements sont possibles en fonction des usages ou des règles typographiques de la langue utilisée pour l'article. Dans le doute, n'abrégé pas.

Basionyme : <Nom espèce> <Auteur>, <Référence> (<Année>).

Le cas échéant, citer le basionyme, c'est-à-dire le nom d'origine de cette espèce, en reprenant la même forme de citation que précédemment.

Exemples :



Annulohypoxyton michelianum (Cesati & De Notaris) Ju, Rogers & Hsieh, *Mycologia*, 97: 859 (2005).

Basionyme : *Hypoxyton michelianum* Cesati & De Notaris



Annulohypoxyton michelianum (Ces. & De Not.) Y.M. Ju, J.D. Rogers & H.M. Hsieh, *Mycologia*, 97 (4): 859 (2005).

Basionyme : *Hypoxyton michelianum* Ces. & De Not., *Comment. Soc. Crittog. Ital.*, 1: 199 (1863).

Synonymes : si nécessaire, liste des synonymes (à fournir selon le même formalisme que le basionyme). Pour les synonymes taxinomiques, il est intéressant d'indiquer qui est l'auteur à l'origine de cette synonymie et de préciser dans quel article (ou ouvrage).

Si vous faites référence à un article du Code de nomenclature, par exemple pour préciser la raison d'un nom invalide, mentionner explicitement la référence de ce Code soit de manière abrégée (ex. ICN Melbourne 2012), soit en citant les auteurs du code correspondant (ex. McNeill *et al.*, 2012).

Description

Décrire les caractères macroscopiques, puis microscopiques, en utilisant le vocabulaire adapté et le plus compréhensible par une majorité de lecteurs, en évitant l'introduction de barbarismes ou de néologismes.

Récolte(s) étudiée(s)

Donner la liste des récoltes étudiées et leur localisation, dans l'ordre suivant : pays, région/département/province..., commune, lieu-dit, coordonnées (si connues ; utiliser de préférence un système international pour faciliter la lecture, ex. Latitude/Longitude exprimée en degrés, minutes, secondes), altitude, nom du récolteur, nom du déterminateur (si différent), date de récolte, numéro d'herbier et lieu de dépôt. Si le dépôt est réalisé dans un herbier institutionnel, préciser son code officiel (cf. [Index Herbariorum](#)), sinon porter la mention « herbier personnel ». Attention, l'absence de matériel conservé peut être un motif de rejet de l'article. Si la récolte a fait l'objet d'une mise en culture, préciser également le numéro de cette culture et son lieu de dépôt. Idem en cas de séquençage ADN.

Habitat, écologie et phénologie

Fournir des données sur l'habitat, le substrat, etc. c'est-à-dire les données d'ordre écologique, ainsi que la période de récolte. Si vous n'avez pas d'éléments pour fournir une vue globale de l'écologie de l'espèce, se contenter d'indiquer ces données pour chacune des récoltes étudiées (cf. paragraphe précédent).

Répartition connue

Enumérer éventuellement les données connues sur la répartition de cette espèce, au niveau mondial, continental ou régional selon votre connaissance. Mentionner autant que possible les références bibliographiques ayant permis d'établir cette répartition.

Commentaire

Il est possible de fournir des commentaires particuliers propres à vos récoltes.

Discussion

Ce paragraphe doit aborder des points tels que la systématique de l'espèce, les caractéristiques principales la distinguant d'espèces morphologiquement proches, son intérêt patrimonial (ex. nouveau pour le pays), son contexte historique (ex. pas revue depuis sa première description), sa nomenclature, etc. c'est-à-dire tout ce qui apporte un éclairage général sur l'espèce et peut améliorer sa connaissance. La citation de références bibliographiques est primordiale ici pour étayer vos arguments.

Remerciements

Donner la liste des personnes et des organismes qui vous ont aidé d'une manière ou d'une autre pour traiter votre sujet. Chercher également une personne susceptible de relire votre travail avant de le soumettre à notre revue.

Bibliographie

Lister les auteurs et publications cités dans l'article, ayant permis votre étude, et uniquement ceux-ci. Les auteurs doivent être cités par ordre alphabétique et leurs publications par ordre chronologique (année de publication). Le nom des revues ne doit pas être abrégé, ici, pour permettre au lecteur de retrouver plus facilement l'article correspondant. Pour plus de précision, consulter les « règles aux auteurs » téléchargeables sur le site Ascomycete.org : « [Règles aux auteurs](#) ».

Exemples :



Seaver F.J. 1961. The North American cup-fungi (operculates).
Saccardo P.A. 1889. *Sylloge Fungorum* 8.
Moravec J. 1986. A new species and two new combinations in the genus *Sowerbyella*. *Mycologia Helvetica*, 2: 99.
Van Vooren N. et al. 2011. First record of *Otidea caeruleopruinosa* Harmaja (Ascomycota, Pezizales) in the Iberian Peninsula. *Ascomycete.org*, 3: 43-46.



Moravec J. 1986. A new species and two new combinations in the genus *Sowerbyella*. *Mycologia Helvetica*, 2: 93-102.
Saccardo P.A. 1889. *Sylloge Fungorum omnium hucusque cognitorum*. Vol. 8. Patavii.
Seaver F.J. 1928. *The North American cup-fungi (operculates)*. Réimpression 1961. New York, Hafner Publishing Company.
Van Vooren N., Olariaga I. & Tabarés M. 2011. First record of *Otidea caeruleopruinosa* Harmaja (Ascomycota, Pezizales) in the Iberian Peninsula. *Ascomycete.org*, 3 (2): 43-46.



Si vous avez rédigé dans une langue différente de votre langue maternelle, il est fortement conseillé de faire relire à un collègue la parlant nativement.

ILLUSTRATIONS

L'illustration de l'article fait partie des éléments les plus importants. Le soin apporté à proposer de bonnes photos ou de bons dessins favorisera l'acceptation de votre article, notamment lorsque le critère principal retenu pour présenter l'espèce concerne l'absence ou l'insuffisance d'illustrations.

Pour illustrer, utiliser des photographies bien contrastées, non floues et représentatives de l'espèce. Si vous ne disposez pas d'un logiciel de retouche d'images pour recadrer, améliorer le contraste, etc., nous fournir directement les fichiers JPEG d'origine. Le format des images doit permettre une restitution en 300 dpi (résolution) pour une qualité optimale.

Pour les illustrations microscopiques, dessins ou photos, penser à indiquer l'échelle sous forme d'une barre apposée sur une zone proche de l'élément illustré (éviter le chevauchement). Si l'illustration est une planche constituée de plusieurs photos ou dessins, fournir la légende indiquant à quoi correspond chaque élément. Indiquer également les auteurs.

En cas de reproduction d'une planche, d'un dessin ou d'une photographie issue d'une autre publication, mentionner explicitement la référence d'où est extraite cette illustration. Pour les publications récentes, même s'il ne s'agit que d'un extrait, demander par courtoisie l'autorisation à l'auteur.